

Madame Chantal BERTHELOT
Députée de la Guyane

Paris, le 22 février 2010

Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur, de l'Outremer
et des Collectivités Territoriales
Place Beauveau
75008 Paris

Monsieur le Ministre,

Lors de sa venue en Guyane, le 18 février dernier, le Président Nicolas SARKOZY a annoncé que l'opération Harpie entrerait dès le 1er mars dans une nouvelle étape de manière « permanente ».

Ainsi, deux ans après avoir lancé cette opération qui devait durer « le temps qu'il faudra », mais qui a été interrompue au bout de quelques mois, faute de moyens et malgré ses bons résultats, l'annonce présidentielle laisse espérer une action soutenue et pérenne contre l'orpaillage illégal.

Vous connaissez mes multiples interventions auprès du gouvernement pour alerter contre ce fléau qui pose un grave problème de sécurité et de santé publique pour les habitants des zones affectées et détruit notre environnement. Lors des débats pour le budget 2009, j'avais demandé à votre prédécesseur, Madame ALLIOT-MARIE, les moyens pérennes pour un dispositif permanent, et souligné que rien que pour la gendarmerie, cela supposerait trois millions d'euros supplémentaires par semestres. Je souhaitais qu'une ligne budgétaire unique soit consacrée à cette opération, à l'instar de ce qui est fait pour les OPEX.

En d'autres termes, Monsieur le Ministre, la concrétisation de la promesse présidentielle exige des moyens budgétaires nouveaux en dehors de la nécessaire coopération avec nos voisins. Aussi, je souhaiterais savoir quels moyens seront dévolus à une opération Harpie pérenne et efficace et comment vous comptez la financer.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Chantal BERTHELOT